

IMPORTANT

*Ces quelques lignes ne sont pas le fruit d'un long travail de recherche personnelle, mais un simple compte-rendu de lectures et de notes de cours que j'ai tenté de synthétiser ici dans le cadre de mon exposé. Si je demeure unique responsable de ce qui est écrit ici, j'en emprunte très largement les thèses à l'ouvrage de Juliette Rennes, maîtresse de conférences à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, *Le Mérite et la nature* (2007), et au cours d'Hélène André-Bigot, ethnologue et maîtresse de conférences à Grenoble II, « Anthropologie de l'altérité ». En cas de réutilisation du contenu de cet exposé, merci de le signaler.*

INTRODUCTION

Je commence par préciser mon propos en différenciant la discrimination, qui est un *phénomène social*, juridique, culturel, et se traduit par une différence de traitement des membres d'un groupe par les membres d'un autre, de la discrimination comme *discours argumenté* qui n'intervient qu'une fois que la différence de traitement est déjà établie. Elle vient à la rescousse lorsqu'une dissonance se fait sentir entre des présupposés moraux d'une société et le traitement qu'elle inflige à certains de ses membres. Ainsi, l'esclavagisme n'a pas résulté du fait que l'on trouvait le Noir (déjà alors défini par sa couleur de peau) résistant à la tâche et un peu léger à la réflexion, mais il est devenu résistant lorsqu'il a fallu concilier son exploitation avec une morale théologique qui collait assez peu au processus. De même, on n'a jugé le métier d'avocat spécifiquement masculin que lorsque, dans une France du XIX^e siècle qui découvrait les idéaux républicains, les dirigeants conservateurs se trouvaient en peine face à ceux qui en faisait découler que les professions de prestige devaient logiquement s'ouvrir aux femmes. Le discours de la discrimination est donc un peu discernable du processus même, au moins dans le temps, et on peut s'y intéresser spécifiquement.

Je parle ensuite des délimitations inévitables de l'exposé. Elles sont au nombre de deux. En priorité l'éventail de l'argumentation. En effet, les arguments en faveur de la discrimination se sont multipliés et complexifiés, surtout au cours, comme on le disait, des deux siècles passés où il a fallu défendre les nombreuses différences de traitements face aux idéaux républicains, et ça prend pas loin de deux cents pages à Juliette Rennes pour décortiquer simplement le débat de l'accès des femmes aux professions de prestige dans la France des années 1880-1940, dans *Le mérite et la nature*. Alors je m'en tiens à quatre récurrences argumentatives qui ont l'intérêt, outre leur fréquence, d'être assez peu explicitées, et d'en retirer d'autant plus de force. Il y aura d'abord l'idée de nature, déjà abondamment traitée notamment sur le site du [Cortecs](#), mais qu'on verra de façon un peu appliquée à certains cas sous le nom d'*essentialisme*, celle de la *bataille sur les représentations sociales*, *le traitement des exceptions*, et celle de *pente glissante*.

Je réduis également l'éventail des discriminations de fait. Parce qu'il y en a vraiment beaucoup : discriminations de classe, d'origine dite raciale, d'âge, de religion, de handicap physique ou mental, de genre, de sexualité, syndicats ... Je m'arrête là. J'en ai préféré ici quelques-unes qui présentent l'intérêt d'avoir été particulièrement structurantes socialement.

DÉVELOPPEMENT

1. L'ESSENTIALISME

L'idée de nature, donc, ou l'essentialisme, selon J. Rennes, est la première stratégie généralement rencontrée. Elle consiste à justifier la situation actuelle par des différences *antérieures à celle-ci et intrinsèques à ses membres*, irrémédiables. Ce serait la société qui se serait organisée autour de cette distinction. À l'aide de données jugées pertinentes, elle montre l'infériorité naturelle du groupe perdant dans la discrimination et justifie l'exclusion juridico-politique par celle-ci.

À cette vision *déterministe de la différence*, j'oppose les *origines sociohistoriques, donc contingentes*. Si on est d'accord sur l'infériorité des femmes en matière de rhétorique, et donc de capacité à exercer le métier d'avocate, on insiste bien sur le fait que c'est parce qu'elles ont été

maintenues dans cet état, et qu'on a ainsi rendu réel, effectif, cet état.

Je fais ensuite un rappel du flou de la notion de nature, dans ces débats, et renvoie aux travaux détaillés de Guillemette Reviron sur ce même site.

EXEMPLES

Sexisme

Je rappelle le contexte. Au XIXe, l'idéal républicain d'égalité des droits s'affirme, et pose problème quant à la condition des femmes. Les féministes revendiquent le droit à l'accès aux professions dites de prestige (avocat, médecin, juriste, ...). Les anti-féministes, ainsi que les appelle Rennes, répondent donc en prétendant que les femmes sont *inférieures biologiquement* (constitution plus fragiles, traits de caractères inadaptés) et ont *vocation* à devenir *mères* et *femmes au foyer*. Pour illustrer, je lis ces extraits de Charles Turgeon, professeur d'économie politique, doyen de la faculté de Droit de Rennes, et auteur d'un ouvrage sur le féminisme sorti en 1902.

[Alors que la conception est pour le père l'œuvre d'un moment, la transfusion de la vie exige de la mère une dépense prolongée d'efforts et de sacrifices qui fait passer dans l'enfant le meilleur d'elle-même. Et] ce passif énorme de la maternité, en expliquant les différences de conformation physiologique des sexes, établit péremptoirement, entre l'homme et la femme, des diversités naturelles de fonction et d'aptitude qui doivent réagir sur le cerveau et retentir jusqu'au plus profond de l'âme. [Il est donc naturel que l'intelligence s'épanouisse différemment dans un organisme qui n'est point le même chez l'homme et chez la femme]. En d'autres termes, la distinction des sexes est un fait universel et indestructible, qu'on ne supprime pas d'un trait de plume. Et cette première différence biologique a des répercussions et des prolongements nécessaires dans la psychologie des deux moitiés de l'humanité (L'émancipation individuelle et sociale de la Femme, Ch. III, 1, 1902).

[...] Les effets composés de la sensibilité et de la tendresse, de la sympathie et de la vanité, semblent vouer la femme à l'agitation du cœur, au tourbillon des petits sentiments comme au tumulte des grandes passions, en l'excluant à peu près de la sphère sereine des calmes décisions et des hautes spéculations rationnelles (ibid. ch IV, 1).

À ces arguments, les féministes répondent :

1/La condition des femmes a des origines sociohistoriques.

2/ Sans remettre en question le postulat de l'infériorité des femmes cette fois-ci, nul besoin d'être un génie pour plaider.

3/ Si les femmes sont incapables, pourquoi alors leur interdire ?

Racisme

De même que pour le sexisme, c'est au cours du XVIe, alors que les européens se mettent à conquérir, réduire à l'esclavage, ou exterminer les différents peuples qu'ils croisent lors de leurs explorations que certains pointent le peu de cohérence avec les sentiments chrétiens qui devraient être les leurs. Le symbole devant en être la controverse de *Valladolid* (1550-1551) dont on trouve une mise en scène dans un téléfilm éponyme de Jean-Daniel Verhaeghe (1992), où il est question de savoir si les Amérindiens ont une âme, et si on doit les considérer comme des Humains. S'engage alors un discours essentialiste sur les prétendues infériorités de ces peuples, à qui on imputera des traits de caractère en fonction de leurs caractéristiques physiques. Le Noir, par exemple, est paresseux, sans volonté autre que celle de ses maîtres, apte à la tâche physique lourde et répétée. Je cite alors Rousselot de Surgy, familier de l'exercice qui compile des récits de voyageurs en 1763-1765 :

Jacques-Philibert Rousselot de Surgy, *Mélanges intéressants et curieux [...], ou Abrégé d'histoire naturelle, morale, civile et politique de la Laponie*, Paris, Lacombe, 1766, vol. II. *De l'Asie, de l'Afrique et des terres polaires*.

Extraits cités :

"[...] Généralement tous les Lapons sont superstitieux, lâches et craintifs [...] Ils sont encore entêtés, violents, menteurs, fourbes, dédaigneux et mélancoliques. Cette nation paraît en général très débauchée et luxurieuse. La paresse est aussi un vice très commun."

"[...] l'âme aussi noire que le corps. Tout sentiment d'honneur et d'humanité est inconnu à ces barbares [...] s'ils n'avaient le don de la parole, ils n'auraient d'hommes que la forme [...]... Point de raisonnement chez les nègres, point d'esprit, point d'aptitude à aucune sorte d'étude abstraite. Une intelligence qui semble au-dessous de celle qu'on a admirée dans l'éléphant est le guide de toutes leurs actions [...]. Livrés à leurs passions comme des brutes, ils ne connaissent que la jouissance. [...] La seule force peut les contenir dans le devoir et la crainte est le seul motif qui les fasse agir : ils n'ont réellement point de coeur et, par conséquent, le germe des vertus leur manque. La brutalité, la cruauté, l'ingratitude, voilà qui forme leur caractère. Leur naturel est pervers ; toutes leurs inclinations sont vicieuses." (pp.130-131).

Je parle également du mouvement d'anthropologie physique qui se développe au cours du XIXe et dans lequel le discours qui se veut scientifique vient au secours du discours essentialiste, atteignant son apogée en 1859 avec la fondation de la Société d'anthropologie de Paris en mai 1859, puis de l'École d'Anthropologie de Paris. Il y a également possibilité de s'attarder sur le Code Noir, établi sous Louis XIV et qui dura jusqu'en 1848, qui est un bel exemple d'essentialisme juridique en ce qu'il ne pose jamais la question de cet ordre des choses.

Je propose ensuite quatre vidéos, un extrait du discours de Dakar de Nicolas Sarkozy en 2007, un extrait de « désentubage » où des dérapages essentialistes sont de même opérés par Sarkozy, Jacques Chirac parlant du « bruit et de l'odeur », et J-P. Guerlain qui dit « travailler comme un nègre » en 2010.

On peut proposer également l'exemple d'un essentialisme issu de ce qu'on appelle une prophétie auto-réalisatrice, que dissèque Robert K. Merton (sociologue fonctionnaliste modéré) et qui sera repris plus tard par Raymond Boudon (Individualiste méthodologique). Dans les États-Unis de l'après première guerre mondiale, des Noirs montent au Nord pour trouver du travail, et ne se font embaucher qu'avec salaires et conditions de travail précaires. Ils sont mis en position de briseurs de grèves par certains patrons peu scrupuleux. Les syndicalistes blancs se mettent alors à leur refuser l'entrée dans les syndicats, ce qui aggrave leur condition et les oblige à accepter des emplois de plus en plus difficiles, renforçant la croyance des syndicalistes Blancs. En définitive, l'étiquette « briseur de grève » est appliquée à l'ouvrier noir.

Spécisme

Enfin, on peut passer cet extrait du documentaire *Espèces d'espèces*, de Denis Van Waerebeke (2009), où l'arbre phylogénétique est présenté comme exemple d'essentialisme spéciste, plaçant l'être humain au sommet du vivant (le mot spécisme est basé sur le même modèle que le mot racisme pour parler de la discrimination inter-espèce).

Je rappelle avant de passer à la partie suivante que le but de l'exposé est de s'entraîner à repérer des arguments qui entretiennent la discrimination, et que je passerai donc assez peu de temps sur les définitions (qui n'aident pas à retenir) mais que je m'étalerai sur des exemples afin que le public

puisse voir leur ressemblance et les reconnaître, plus tard, peut-être.

2. L'EFFET IMPACT

Je propose une définition simplifiée du concept de représentation sociale, en expliquant que c'est ce que les membres d'un groupe s'accordent à mettre comme réalité construite derrière un terme. Cette réalité est plus ou moins neutre, elle est connotée. Un des grands enjeux du discours discriminatoire est de jouer sur ces connotations concernant les mots-clés du débats. Je donne quelques exemples en vrac, notamment celui de l'avortement. *Pro-choix* contre *pro-vie*. Également, il peut y avoir travail sur la disparition ou la « ringardisation » de termes qui charrient une forte connotation sémantique. Je passe à ce moment un extrait de la conférence gesticulée de Franck Lepage, « (In)cultures 1 » .

Les sans-papiers et les clandestins. Les bons et les mauvais pauvres, qui justifient un État providence ou un état libéral.

EXEMPLES

Sexisme

La bataille sémantique est principalement liée à la vision de la femme au foyer et en tant que mère. Le mot *vocation* pour les anti-féministes a une connotation qui varie selon les sexes. Il varie selon les individus pour les hommes alors qu'il ne s'adresse qu'à une seule pour les femmes, celle de la femme au foyer. Les féministes dénonceront ce point. De même pour les mots *aptitudes*, *carrière*. La Reine du foyer et son piédestal, son royaume, sa noble tâche que décrivent les anti-féministes devient la bête de somme qui effectue des travaux ennuyeux, répétitifs et de bas-étage, sans gloire, et dont quiconque pourrait en éviter la charge le ferait bien. Dans un premier temps, l'idéal de maternité est plus rarement remis en question. On parle aussi de *vrai*, *réel*, chez les anti-féministes, qui se nomment eux-même par ailleurs *les vrais amis des femme*. Je lis alors la réponse que Maria Deraismes, femme de lettres féministe, fait sur l'idée de la femme-ange :

Dire que la femme est un ange [...] c'est sous-entendre que sa spécialité est l'effacement, la résignation, le sacrifice ; c'est lui insinuer que la plus grande gloire, que le plus grand bonheur de la femme, c'est de s'immoler pour ceux qu'elle aime ; c'est lui faire comprendre qu'on lui fournira généreusement toutes les occasions d'exercer ses aptitudes. C'est-à-dire qu'à l'absolutisme, elle répondra par la soumission, à la brutalité par la douceur, à l'indifférence par la tendresse, à l'inconstance par la fidélité, à l'égoïsme par le dévouement. Devant cette longue énumération, je décline l'honneur d'être un ange.
(*Ève dans l'humanité*, 1891, p. 36-37)

Racisme

Les deux points sur lesquels un gros travail de représentation sera fait sont

1/ Le bon ou le mauvais sauvage. Le premier est utilisé lorsqu'on veut effectuer une critique sociale (Diderot dans *Supplément au voyage de Bougainville* qui décrit une société tahitienne faussement pacifique ; Rousseau), le second est mis en avant lorsque l'on veut souligner les vertus du progrès face à un sauvage frustré et arriéré. Concernant ce point :

"Rien d'horrible comme leur figure monstrueuse, leur bouche énorme, leur nez épaté et écrasé sur les joues, leur mâchoire inférieure proéminente, armée de dents blanches, mais proclives. Jamais créatures humaines n'avaient présenté à ce point le type d'animalité.

«Robert ne se trompait pas, dit le major, ce sont des singes, - pur sang, si l'on veut, - mais ce sont des singes !

[...] Des hommes ! s'écria Mac Nabbs ! Tout au plus des êtres intermédiaires entre l'homme et l'orang-outan ! Et encore, si je mesurais leur angle facial, je le trouverais aussi fermé que celui du singe !».

(...)

L'angle facial de l'indigène

australien est très aigu et sensiblement égal à celui de l'orang-outan, soit soixante à soixante-deux degrés. Ainsi n'est-ce pas sans raison que M. de Rienzi proposa de classer ces malheureux dans une race à part qu'il

nommait les « pithécomorphes », c'est-à-dire des hommes à forme de singes.

Jules Verne, Les enfants du capitaine Grant (1868) p. 232.

2/ L'aspect de la colonisation, vue soit comme une exploitation, soit comme une mission civilisatrice. Ensuite, je lis deux exemples concernant ce dernier cas :

- le premier est issu d'une conférence prononcée par Jean Jaurès devant l'*Alliance française*, en 1884.

"Quand nous prenons possession d'un pays, nous devons amener avec nous la gloire de la France et soyez sûrs qu'on lui fera bon accueil car elle est pure autant que grande, toute pénétrée de justice et de bonté. Nous pouvons dire à ces peuples, sans les tromper, que jamais nous n'avons fait de mal à leurs frères volontairement : que les premiers nous avons étendu aux hommes de couleur la liberté des Blancs et aboli l'esclavage (...). Que là enfin où la France est établie, on l'aime, que là où elle n'a fait que passer, on la regrette ; que partout où sa lumière resplendit, elle est bienfaisante ; que là où elle ne brille plus, elle a laissé derrière elle un long et doux crépuscule où les regards et les cœurs restent attachés".

Jean Jaurès, *Discours pour l'Alliance française*, Albi, 1884; in Raoul Girardet, *Le nationalisme français*, Seuil, 1983.

- le second est tiré de la revue du *Monde colonial illustré* de 1931 :

"Demandez à l'enfant s'il lui plaît de s'instruire ? Demandez au soldat s'il lui plaît de défendre le pays ? Vous l'y contraignez, quand cela ne lui plaît pas. La contrainte au travail que nous exerçons vis-à-vis du primitif est du même ordre et doit rester du même ordre. Quand un gouverneur de Madagascar, comme M. Marcel Olivier, prend une partie du contingent militaire non employé pour en faire des pionniers, constructeurs de routes et de chemins de fer de SMOTIG (service de la main-d'œuvre pour les travaux de l'intérêt général), il ne les exploite pas comme des forçats, il les éduque, il leur apprend à connaître l'effort régulier, méthodique, sans lequel il est impossible de passer du nomadisme à la civilisation. Il n'y a de travail forcé que là où on se sert de l'homme comme d'un moyen pour des fins égoïstes et cupides; mais il n'y a pas de travail forcé là où l'on demande à l'homme de fournir sa juste part de collaboration à l'œuvre sociale. Faire sentir aux indigènes, engourdis dans une paresse millénaire, que la première condition pour devenir civilisés, c'est de travailler: leur inculquer cette notion du travail obligatoire comme on l'inculque à nos enfants, ce n'est pas faire œuvre de garde-chiourme, mais oeuvre de civilisateur." (*Le Monde colonial illustré*, 1931, in Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, *De l'indigène à l'immigré*, Paris, Découvertes Gallimard (1998) p.103.

Enfin, pour un parallèle avec l'actualité, on peut rappeler la loi mémorielle proposée par le député Christian Vanneste en 2005 qui exigeait des manuels scolaires qu'ils rappellent « les effets positifs de la colonisation ». Cette loi a été promulguée le 23 février 2005 mais un décret a ensuite abrogé

l'article 4 alinéa 2 en 2006.

3. TRAITEMENT DES EXCEPTIONS

Cette stratégie intervient quand, lorsque les barrières ont été tracées, apparaît un contre-exemple. On peut alors tenter de le rendre illégitime ou refaire à la hâte les frontières entre les catégories en les modifiant un peu pour qu'elles incluent le nouvel arrivant.

EXEMPLES

Sexisme

Les féministes s'appuyaient sur la forme du syllogisme, qui remonte tout de même à Aristote, et qui reste incontesté dans sa forme rigoureuse aujourd'hui, qui dans le cas présent s'applique comme tel : *Les femmes sont inférieures aux hommes, x est une femme, x est inférieure*. Or, les féministes disposent d'exemples de cas, étudiantes en droit ou en médecine qui s'illustrent par leur réussite professionnelle. Les anti-féministes se replient alors sur une moyenne de femmes inférieure en terme de réussite à celle des hommes. Pourtant, même si cette autre contre-argumentation ne cachait pas encore une tentative d'effacer l'aspect historique, il devient de plus en plus injuste de refuser l'accès aux femmes à certaines professions si certaines s'avèrent capables de les assumer, sans compter que c'est une dénégation du syllogisme aristotélicien pur et simple. Turgeon, également tente de renverser à nouveau la sémantique de certains métiers pour les rendre à nouveau compatibles avec les traits de nature féminine, en mettant en parallèle un naturel ordonné et minutieux avec des capacités d'astronomes.

W. Vogt, dans *Sexe faible, ripostes aux exagérations, aux absurdités et aux utopies du féminisme* (1908), explique que le cas, emblématique, de Marie Curie, est exagéré et

« [Qu'] elle sait mieux que personne ce qu'elle doit à son mari et aux maîtres dont elle suivit l'enseignement. » (p.171)

Son mari était Pierre Curie, lui-même chercheur. Cette remarquable argumentation explique que si Marie Curie a tant réussi, c'est parce qu'elle a eu ... des professeurs. W. Vogt soutiendrait donc qu'on ne peut considérer de mérite à une femme sous prétexte qu'elle a reçu des enseignements ? Et que se passe-t-il donc si le professeur était lui-même une femme ? On remonte les enseignants jusqu'à trouver un homme et on lui attribue le mérite de toute sa lignée d'étudiantes successives ? Précisons que Marie Curie continuera dans les années 1910 à se faire reconnaître par ses travaux alors qu'elle deviendra veuve en 1906. L'autre stratégie sera de lui nier tout bonnement la qualité de chercheur en la refusant à l'Académie des sciences alors qu'elle arrivera à la candidature avec pas moins de deux prix Nobel.

Spécisme

La tentative de distinction humain-animal. Elle a constamment été mise à mal par les générations de chercheurs qui suivaient ceux qui la prononçaient, mais on essaye toujours. La tentative, quand l'identité du groupe est en danger, est de retracer les frontières à la hâte. On a déjà écarté la vieille image de l'arbre phylogénétique tout à l'heure. Ainsi, le plus vieil argument, qui est que l'homme se distingue de l'animal par la culture, tombe à l'eau au cours du vingtième siècle avec quelques exemple épars. La conscience de soi ne marche plus non plus, avec le fameux test de la tâche, des mammifères marins y arrivent, et la pie aussi il me semble. Les outils, à la trappe, avec les chimpanzés qui fabriquent des bâtons pour attraper des termites. Alors qu'est-ce qu'il reste ? Le langage ? Discuté. Quelques-uns parlent de syntaxe animale, d'autres disent que ce n'en est pas une. Il faut voir que d'abord, ça ne présage pas sur leur capacité à en développer un, juste s'ils en ont un aujourd'hui ou pas. Et puis ensuite, ça commence à faire un peu léger pour justifier un quelconque traitement. Il faut se référer ici encore une fois aux écrits de Guillemette Reviron, disponibles sur le

site du [Cortecs](#), pour des références précises. Mais, davantage que de voir si ces efforts pour nous distinguer de nos amis les bêtes sont couronnés de succès ou non, il faut s'intéresser à cette volonté acharnée de vouloir nous en séparer.

Personne ne s'intéresse à la différence fondamentale entre le pigeon et le reste du monde. On voit bien que ce n'est pas la même chose, on sait aussi que ça se rejoint sur beaucoup de points, mais on ne cherche pas une frontière nettement dessinée qui explique pourquoi il faut mettre le pigeon au sommet de la hiérarchie animale, ou l'inverse. Si en revanche, on admet qu'entre nous et les autres animaux, il n'y a aucune différence fondamentale et éternelle, ça pose très directement la question qu'on ne voulait pas se poser, pourquoi on les traite comme ça.

Bien sûr, il ne s'agit pas de mettre tout les scientifiques qui travaillent sur les différences, par exemple entre les humains et les autres primates, sur le même plan, et vouloir court-circuiter un débat. La question des variations entre les différents primates peut être traitée sans volonté manifestement juridico-politique.

4. LA PENTE GLISSANTE

Cette stratégie vient fortement renforcer les précédentes, en insinuant tout ce qui pourrait se passer si jamais on se mettait à ne plus discriminer. Souvent, elle met en jeu des analyses macrosociologiques qui charrient de très nombreux facteurs difficilement discernables. C'est l'exemple tout récent des "printemps arabes". Quand on essaie de prédire ce qui va se passer au niveau d'une nation, on peut *a posteriori* faire partie de ceux qui ont eut raison, mais c'est rarement parce qu'on avait tout prévu. C'est ce qui rend cette stratégie difficile à réfuter.

EXEMPLES

Sexisme

Commençons par cet exemple de Paul de la Magdeleine, qui prédisait aux femmes qui se voulaient indépendantes et portaient les cheveux court, qu'elles verraient leurs poitrines et leurs membres devenir aussi velus que ceux des hommes, car il précisait :

« Les poils que l'on empêche de pousser sur le crâne poussent ailleurs, parce qu'il y a dans le corps une certaine quantité de sève capillaire qui doit trouver un débouché quelque part. »

Il s'appuierait sur une étude d'un professeur d'anthropologie américain de l'université de Columbia. (Bard, C., *Les garçonnnes, Modes et fantasmes des années folles*, Paris, Flammarion, 1998) Encore de l'anthropologie physique.

Plus communément , on prédisait aux femmes :

1. Une rançon au niveau de l'esthétique, avec des mains et des visages creusés et détruits par l'usage de produits chimiques, un vieillissement accéléré.
2. Une rançon au niveau de la santé, avec maladie et mort prématurés entraînés par un travail qui ruinerait une constitution fragile.
3. Une rançon sociale, où le mariage serait rendu hasardeux et où, en plus, elle devrait continuer à travailler à la maison.

Quant aux hommes, on leur prédisait une société où ils finiraient aux fourneaux à s'occuper des gosses, et où l'adjectif qui revient souvent est « pitoyable », c'est-à-dire qu'ils auraient le travail de la femme qu'il présentait comme celui d'une reine. On évoquait également la souffrance du mari qui se verrait dans l'incapacité de jouer son rôle de protecteur bienveillant.

Spécisme

L'idée est de soutenir qu'il existe une représentation du militant anti-spéciste généralement répandue assez négative, à partir d'un exemple parmi d'autres, un extrait vidéo d'un manga des années 90,

Cowboy Bebop de Shinichiro Watanabe (1998). On pourrait sans doute pêcher d'autres exemples.

Avec une vision assez belliqueuse de ce genre, on a forcément du mal à être enclin à les écouter, ce qui amène à des confusions sur leurs fins réelles. En gros, si l'idée de végétarisme se démarginalise progressivement, on reste à l'écart des militants anti-spécistes dont on ne saurait où ils voudraient s'arrêter (« Aujourd'hui, plus de foie gras, et demain, on donne le droit de vote aux oies ? Il faut être réaliste »). À partir des thèses simples du texte assez court de Peter Singer (Philosophe australien né en 1946 connu pour ses positions anti-spécistes) en accès libre sur le site des éditions *tahin-party*, que j'expose à ce moment, j'essaie de montrer que les revendications sont bien moins extravagantes que ce que l'on peut parfois s'imaginer (ce qui serait un argument de pente glissante). Bien plus, Peter Singer montre que le traitement appliqué aux animaux est en pleine incohérence avec les valeurs d'usages que l'on suppose partagées, notamment l'affirmation d'égalité, qui comme il le rappelle, n'est nullement une affirmation de fait, mais une affirmation morale.

CONCLUSION

La conclusion est brève. J'y rappelle que la force de ces trames argumentatives réside dans le fait qu'elles ne se révèlent pas en tant que telles et passent inaperçues. Nul ne prétend faire sciemment argument d'essentialisme. Mais il n'est en aucun cas besoin de faire preuve de prouesse technique argumentative pour les dénouer. Une fois qu'elles sont mises à jour, leurs bases s'effritent rapidement. Ce n'est pas tant donc l'affaire de leur réfutation que celle de leur dénomination. Il faut apprendre à les reconnaître, et pour cela il faut s'entraîner, rester vigilant.

François-Xavier Chaise, décembre 2011